



Glaire et la Presqu'île

Avril 2015

Flash-info n°
Imprimé par nos soins

89

de la Commune de Glaire



Edito du maire

Nous vivons des années difficiles dont les responsables ne sont bien sûr pas les collectivités locales qui doivent toujours équilibrer leurs budgets en fonction de leurs recettes. Toutefois suite à la baisse très importante des dotations de l'Etat, pour exemple en 2012 dans le cadre de la D.G.F. (Dotation Globale de Fonctionnement), il nous était versé une somme de 113 917 € alors qu'en 2015 nous ne recevrons plus que 41 465 € soit une perte financière pour notre collectivité de 63, 60%.

D'autre part en raison de la crise économique qui frappe très durement notre département, de nombreux jeunes gens quittent les Ardennes pour chercher du travail sous des cieux plus cléments. Une des conséquences pour la rentrée scolaire 2015/ 2016 l'insuffisance des inscriptions de nouveaux élèves qui occasionnera la fermeture d'une classe ouverte en septembre 2010.

Face à toutes ces difficultés le conseil municipal a décidé une nouvelle fois de ne pas augmenter les taux des impôts locaux pour ce qui concerne bien sûr la part communale car chaque collectivité (région, département, Communauté d'agglomération....) fixent leurs propres taux.

Toutefois, la municipalité devra revoir ses priorités en raison de ces événements. En effet le regroupement scolaire peut attendre car les deux classes des écoles primaires sont en rez-de-chaussée et en excellent état. Il en est de même pour la maternelle, par contre des travaux de voirie s'avèrent nécessaires.

Bonne lecture à tous

Budget 2015

Désengagement de l'Etat :

- 115.000 € en cinq ans

Lundi 13 avril, le Conseil municipal a validé à l'unanimité la présentation du Compte administratif 2014 et la présentation du Budget 2015, préparé en commission des finances. Cette séance a été l'occasion de pointer du doigt la baisse drastique des dotations de l'Etat, tout en notant qu'une gestion rigoureuse de nos budgets permettrait de garder des marges de manœuvre en investissement sans augmenter la pression fiscale sur les foyers communaux.

Au début du précédent mandat, nous bénéficions d'une relative stabilité de notre dotation.

Un premier décrochage est intervenu en 2011 avec l'apparition d'une ligne de charge appelée « Atténuation de produits » venue en

quelque sorte grever notre Dotation. Depuis 2013, avec une nette accélération en 2014, notre Dotation est à présent en chute libre, passant de 113.917 € en 2012 à un prévisionnel de 41.465 € en 2015.

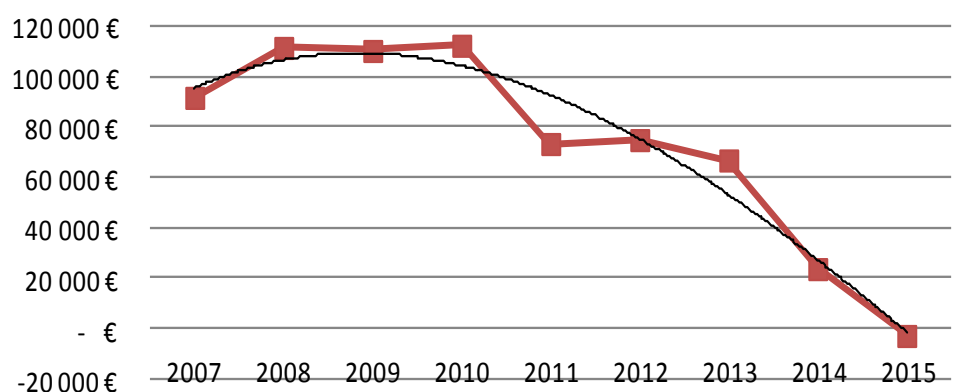
Si l'on cumule notre Dotation à l'Atténuation de produits (44.368 €), nous aurons alors un delta négatif de 2.903 €.

En cinq ans (voir graphique ci-dessus), nous serons donc passés de 112.561 € (2010) à -2.903 € (2015) soit une perte de 115.464 € équivalente à 50% des impôts prélevés par la Commune auprès des glairois.

Clairement, pour compenser, nous aurions dû augmenter les impôts de 50% !

Suite page 2

Evolution du cumul de la dotation forfaitaire de fonctionnement et de l'atténuation de produits



Comptes administratifs 2014 - Budget 2015

FONCTIONNEMENT

Entre 2013 et 2014, malgré une première érosion de la DGF (Dotation Générale de Fonctionnement), la commune a maintenu ses recettes de fonctionnement sans faire appel à l'impôt (1,1 M€). Le Conseil Municipal a décidé une nouvelle fois (une hausse en 7 ans) de ne procéder à aucune hausse de la fiscalité.

Afin d'éviter l'érosion de ses revenus, la commune a compensé depuis quelques années par la mise en place d'un programme de location de bâtiment dont les résultats ont pu se mesurer à partir de 2013.

Toutefois, la nouvelle baisse de la DGF devrait impacter nos revenus, non compensés par ailleurs (voir graphique 1)

Côté charges de fonctionnement, elles sont en baisse en 2014 par rapport à 2013 tout en constatant que l'hiver moins rigoureux a permis de compenser des dépenses contraintes par ailleurs. En 2015, des efforts de rigueur dans les postes de dépenses courants devraient permettre de maintenir nos dépenses sous le montant 2014 (voir graphique 2)

La rigueur des dépenses permet ainsi de dégager un excédent sur le budget 2015, quoiqu'en net recul prévisionnel par rapport à 2014.

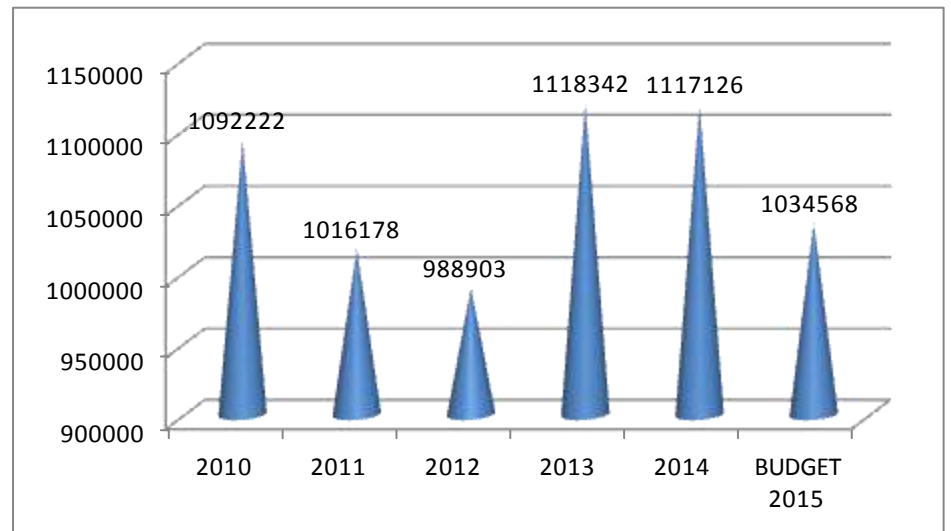
Ainsi, si Glairé garde encore une marge de manœuvre pour l'investissement, force est de constater qu'elle s'est largement amenuisée, passant sous celle de 2012.

Cette baisse impacte directement l'économie locale; En 2015, nous pouvons investir 70.000 € de moins qu'en 2014.

(graphique 3)

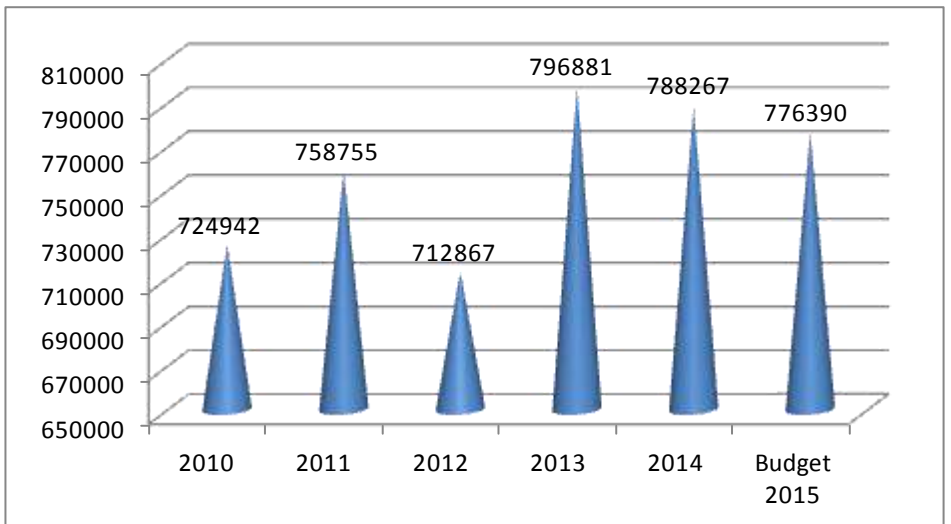
Graphique 1

EVOLUTION DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT



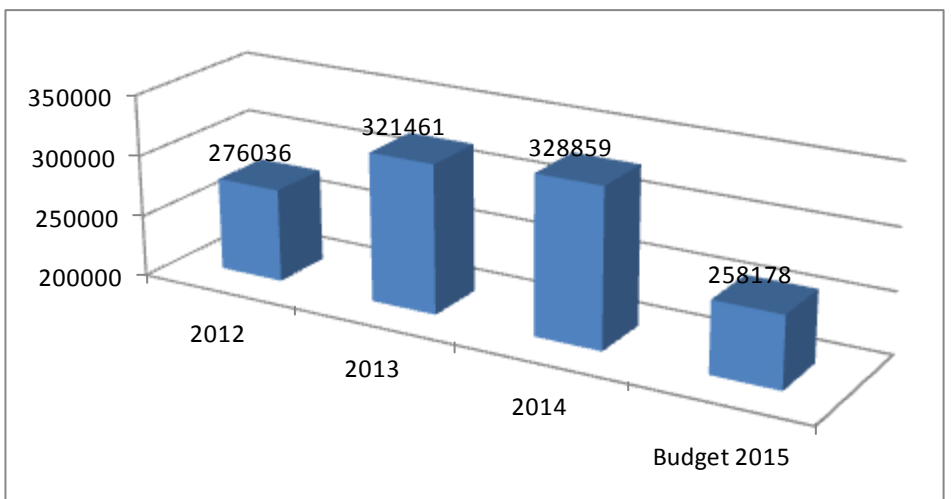
Graphique 2

EVOLUTION DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT



Graphique 3

EVOLUTION DE LA MARGE ENTRE PRODUITS ET CHARGES



Comptes administratif 2014 - Budget 2015

INVESTISSEMENT

Depuis 2011 avec la fin des travaux route de Sedan et l'acquisition de la ferme Brunson, le niveau des investissements est resté relativement faible (voir graphique 4), ceci afin de reconstituer une trésorerie suffisante grâce à la marge dégagée sur notre fonctionnement (voir graphique 3).

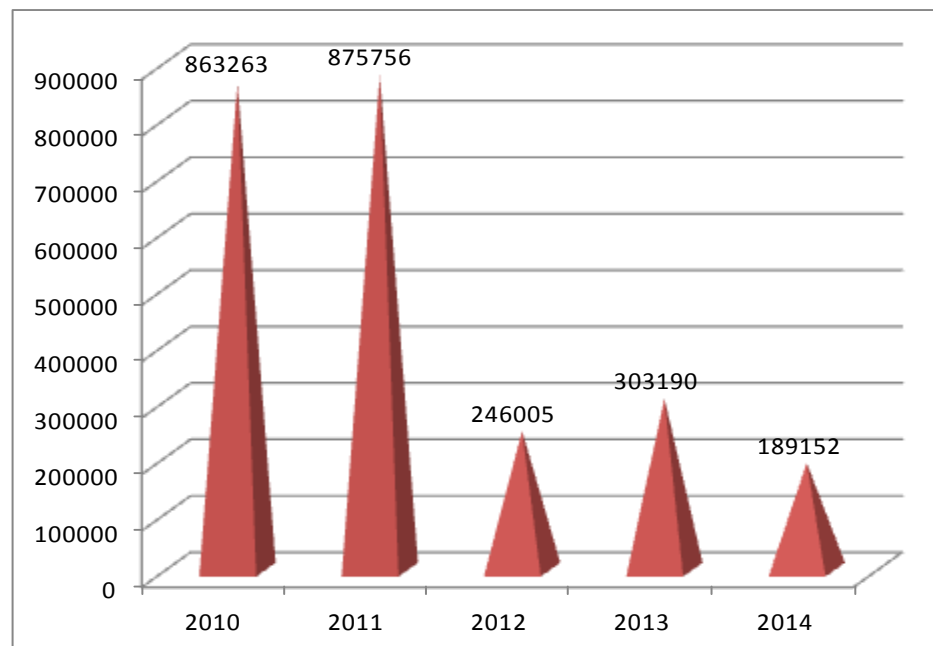
Depuis 2008, le choix a été fait de ne pas endetter notre commune et de procéder aux investissements en priorité grâce à nos fonds propres.

En 2015, nous aurons pratiquement retrouvé notre capacité d'investissement équivalent à 2010.

L'extension de la maison des associations, les travaux sur la salle Raymond Gourdin, l'aménagement du centre de Glaire ou d'une nouvelle zone de terrains à bâtir sur Villette nécessiteront cette capacité à investir sans trop compter sur nos partenaires institutionnels. En conclusion, le compte administratif 2014 peut être qualifié de satisfaisant compte tenu du contexte général. Le budget 2015, malgré l'écoulement de la DGF, nous laisse encore une marge de manœuvre, ceci grâce aux générations précédentes qui ont su rendre attractive notre zone industrielle permettant ainsi d'assurer notre avenir en ces temps difficiles.

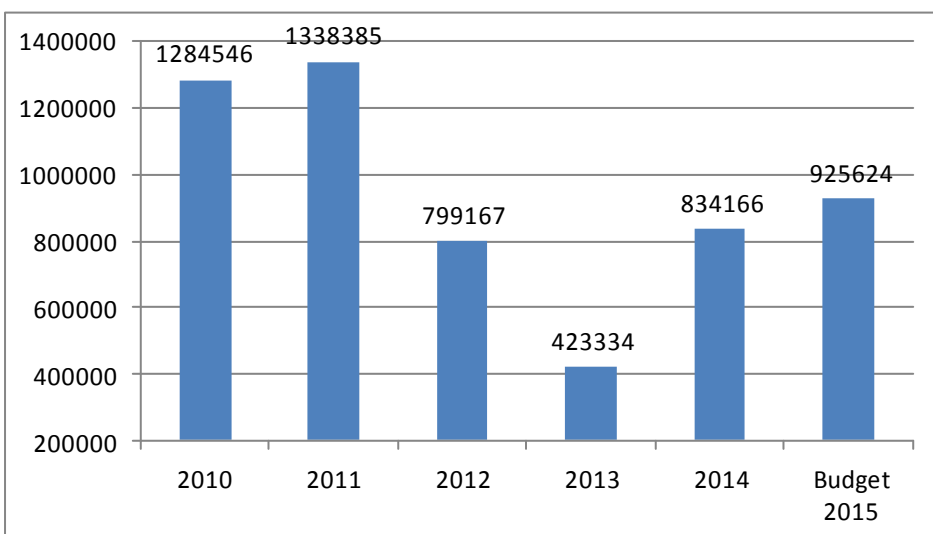
Graphique 4

EVOLUTION DES INVESTISSEMENTS



Graphique 5

CAPACITE D'INVESTISSEMENT



Vie communale

Vie scolaire

Une classe en moins à la prochaine rentrée

Faute d'inscriptions suffisantes à la prochaine rentrée, l'inspection d'académie a décidé de retirer un poste à la prochaine rentrée scolaire. Il y aura à nouveau quatre classes à Glaire.

Vie associative

Une relève pour le Tennis-club ?

Christophe Capitaine, président, a décidé de passer la main fin juin. Il recherche urgemment un repreneur pour la prochaine saison. Vous pouvez le contacter à l'adresse suivante :

tennisglair@gmail.com

Vie communale

Encore deux jardins disponibles

En allant vers la Tour, vous aurez sans doute observé les travaux dans les jardins communaux. Deux sont encore disponibles pour un loyer annuel de 20€

Les Echansons en Alsace

Après la Champagne, le Nord et le Sancerre, les Echansons s'étaient attaqués à plus sérieux l'an passé en partant à l'assaut des vignobles bourguignons.

Fort de cette expérience, c'est en Alsace que nos épicuriens glairois sont partis émoustiller leurs papilles.

Une nouvelle fois, un bus complet pour une organisation parfaite à mettre au crédit de cette association qui n'en finit pas d'animer avec réussite notre commune.



Afin de limiter l'impact des temps de trajet, le déplacement vers Colmar et sa région vinicole s'est effectué sur deux jours.

Les touristes glairois ont partagé leur temps entre visites culturelles et moments plus... conviviaux !



Les Rendez-vous de la Presqu'île

JEUDI 14 MAI 2015 - 11h

Messe de l'Ascension

Eglise Saint Martin de Iges

DIMANCHE 24 MAI 2015 - 11h

Messe de Pentecôte

Grotte de Iges

LUNDI 1ER JUIN 2015 - 19h30

Conseil municipal

Mairie de Glaire

SAMEDI 27 JUIN 2015 - 14h

FETE DES ECOLES

Salle polyvalente

retrouvez plus d'infos et de photos sur les reportages du flash info sur :

www.mairie-glaire.fr